

Secrétariat Général du Gouvernement

-----

Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie

-----

Service des affaires administratives, financières  
et de la communication

N° CS17-3700- ~~396~~ /CLG/DENC

Nouméa, le - 6 NOV. 2017

## Circulaire 2018 relative au projet d'école

La délibération n°106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'Ecole calédonienne constitue le cadre de référence désormais applicable en matière d'enseignement. Sa charte d'application n°186 du 1<sup>er</sup> décembre 2016 précise le plan d'actions à mettre en œuvre.

Le projet d'école se révèle le principal levier de cette mise en œuvre. Elaboré par l'équipe pédagogique, il définit pour l'école des priorités en cohérence avec les orientations de politique éducative fixées par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Il prend en compte les besoins des élèves et les spécificités de l'école.

Les actions entreprises dans les écoles s'inscrivent désormais dans les quatre ambitions du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie :

- développer l'identité de l'Ecole calédonienne ;
- considérer la diversité des publics pour une école de la réussite pour tous ;
- ancrer l'école dans son environnement, un climat scolaire au service de l'épanouissement de l'élève ;
- ouvrir l'Ecole calédonienne sur la région Océanie et sur le monde.

Référées aux contenus des programmes visant la maîtrise des compétences du socle commun des connaissances et des compétences, elles ont pour objectif principal la réussite de tous les élèves. A ce titre, au regard des enjeux, chaque cycle de l'école doit concevoir au moins une action visant à « assurer la maîtrise des compétences de base de l'Ecole pour prévenir l'illettrisme et l'innumérisme ».

Certaines actions pourront être reliées aux priorités provinciales, au titre de leurs compétences en termes d'adaptation des programmes à leurs réalités culturelles et linguistiques.

A l'aune de ces nouvelles perspectives, le projet d'école a évolué afin d'être plus en adéquation avec les attentes institutionnelles et les besoins des équipes. Une dématérialisation du document a été initiée par la Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie en collaboration avec un groupe de directeurs d'école.

Un nouveau module informatique de l'application POESIE, en cours d'élaboration à la Direction des technologies et des services de l'information, sera donc proposé en 2018 à toutes les écoles.

Dans l'attente de ce nouvel outil numérique que j'ai voulu pragmatique et facile d'utilisation, il convient en cette fin d'année d'assurer la transition avec la présentation du projet en cours.

A cet effet, un nouveau formulaire 2018 et sa notice explicative sont téléchargeables sur le site de la DENC : <https://denc.gouv.nc/textes-de-referance/le-projet-decole>.

Je vous demande de consacrer les prochains conseils de cycles, d'une part à la rédaction de la fiche bilan 2017 (également disponible sur le site) et, d'autre part à l'utilisation du nouveau formulaire 2018 qui préfigure dans les grands lignes l'organisation de l'application informatique à venir.

Je vous prie de bien vouloir faire parvenir ce nouveau formulaire 2018 renseigné, accompagné de la fiche bilan et des éventuelles factures pro forma à votre inspecteur pour le **8 décembre 2017**.

L'échéancier suivant vous est proposé :

- **le 6 novembre 2017** : mise en ligne du formulaire sur le site de la DENC ;
- **novembre 2017** : bilan des actions engagées en 2017 et rédaction du projet d'école 2018 à l'aide du nouveau formulaire téléchargeable ;
- **le 8 décembre 2017** : date limite d'envoi du bilan 2017 et du projet 2018 accompagné éventuellement des factures pro forma ;
- **mi-décembre 2017** : validation par les inspecteurs des projets pour mises en œuvre immédiate des actions sans besoins de financement dès la rentrée 2018 ;
- **rentrée 2018** : validation des subventions sollicitées sous réserve de l'accord de la direction de la DENC ;
- **au cours de l'année 2018** : saisie des actions mise en place en 2018 ;
- **novembre /décembre 2018** : bilan des actions 2018 et rédaction des actions prévues pour 2019.

Gageant sur une évolution profitable au pilotage de vos actions pour accroître la réussite des élèves, je vous remercie par avance pour votre implication et votre investissement.

La Directrice de l'Enseignement  
de la Nouvelle-Calédonie



Yolande VERLAGUET